

# Lettre d'info n°1

## COLLECTIF STOP LINKY GAZPAR 42

Groupe d'action et d'information contre les compteurs communicants sur Saint-Etienne et sa région



### Nous vous convions à une réunion ouverte à tous le jeudi 16/11 à 18 h 30 au Baramioche

5 Rue Delavelle, Saint-Étienne (à côté de la Place Painlevé, au bas du Crêt de Roc)

#### Ordre du jour :

- Echange d'informations diverses
- Préparation d'une action qui se déroulera avant la fin du mois

## Autres infos

**La menace, chiffrée !** *l'intervenant d'ENEDIS m'a dit (très gentiment) que s'il ne changeait pas le compteur, ENEDIS me facturerait 50 € pour chaque relevé et 250 € pour le changement de compteur, à terme ! Tout en ajoutant, après chaque phrase "C'est ce qu'on dit, eh... !"*



#### Réponse :

*C'est de l'intox ! Aucun tarif n'existe, et à chaque déclaration les responsables d'Enedis lâchent qu'il n'y aura aucune sanction, pécuniaire ou autre*



Bernard LAURANS  
Directeur Régional Enedis Bretagne  
France Bleu Armorique le 02/02/2016

#### Les propos de Bernard Laurans (Enedis)

« Si un client souhaite ne pas avoir de compteur Linky et nous oppose un refus, et bien, on n'ira pas outre la volonté du client, on essaiera de faire de la pédagogie nécessaire et la force de conviction nécessaire.

Mais à partir de là, le client ne s'expose à rien. C'est-à-dire qu'il n'y aura pas d'écart de traitement, il n'y aura pas des coûts qui seront facturés au plus important parce que l'on a Linky ou pas Linky.

Il n'y aura pas d'amende, pas de pénalité. Nous, on est dans l'air de la modernisation du système électrique. eRDF a cette mission là qui lui est donnée par le législateur, par la nation. Nous ce que l'on veut, c'est avec Linky, faire bénéficier les clients de toute la modernité apportée par ces nouvelles technologies. »

## Des membres du collectif ont rencontré le maire de Saint Jean Bonnefonds le 3 novembre

*Le maire s'engage à faire parvenir à Enedis Lyon (qui est d'accord pour en tenir compte) la liste de tous ses administrés qui auront manifesté par courrier adressé en mairie leur refus de Linky. Il veillera au respect de leur décision.*

## Pétition pour un moratoire mettant fin au déploiement des compteurs Linky

Il y a eu beaucoup de pétitions. Vous pouvez signer la plus récente, celle qui a eu le plus de succès !

<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/moratoire-mettant-immédiatement-fin-déploiement-compteurs/33666>

**Pour protéger votre compteur, s'il n'est pas dans votre appartement ou votre maison**  
Des protections rustiques mais efficaces !



Pour info : Le Tribunal d'Instance de la Rochelle a affirmé de façon très claire que :

**les installateurs de linky n'ont en aucun cas le droit de briser les protections que vous pouvez mettre devant votre compteur** <http://refus.linky.gazpar.free.fr/jugement-la-rochelle-20juin.pdf>

### **Comment refuser Linky ? (d'après le collectif Sud-Ouest Lyonnais)**

**Au plan communal** : chaque commune peut refuser Linky en faisant voter en Conseil municipal une délibération interdisant le déploiement des compteurs et des concentrateurs sur le territoire de la commune (<http://refus.linky.gazpar.free.fr>). Des centaines de municipalités (plus de 400) représentant des centaines de milliers d'usagers ont pris des délibérations en ce sens.

**Au plan individuel** : pour chaque foyer, que vous soyez propriétaire ou locataire, il faut signifier votre refus en postant une lettre en recommandé avec AR (accusé de réception), mettre en référence votre adresse, numéro client et Point de livraison (PDL) indiqués sur votre facture, signer, conserver 2 copies de chaque courrier et les accusés de réception.

- au siège national : ENEDIS Tour Enedis - 34 place des Corolles - 92079 Paris La Défense CEDEX

- si vous avez déjà reçu la lettre d'Enedis, au *Service Client Régional* : ENEDIS Support Clients Linky - Acheminement - 5e étage 288 rue Duguesclin - BP 3104 - 69211 LYON CEDEX 03

- avec copie : au maire de la commune où vous résidez.

**Lettres types à votre disposition sur les sites de PRIARTEM, ROBIN des TOITS et ARTEMISIA Lawyers.**

**Pour nous contacter** [stopleftinkygazpar42@riseup.net](mailto:stopleftinkygazpar42@riseup.net)

**Pour nous suivre**

**Facebook** <https://www.facebook.com/search/str/stopleftinkygazpar42/>

**Blog** <http://resistance-verte.over-blog.com/stopleftinkygazpar42.html>

**Forum** <https://groups.google.com/d/forum/stopleftinkygazpar42>

**Montage vidéo (Youtube)** : [https://youtu.be/Tp2V7R15\\_Oo](https://youtu.be/Tp2V7R15_Oo)

**Des sites**

**Robin des toits** <http://www.robindestoits.org/>

**Refus Linky-Gazpar** (site de Stéphane Lhomme) <http://refus.linky.gazpar.free.fr/>

**Site national des collectifs** <http://stopleftinky-france.webnode.fr/>